

Publication d'un rapport du Sénat sur la politique d'implantation des radars

Le Sénat vient de publier un rapport d'information datant de juillet 2017 fait au nom de la Commission des Finances sur la politique d'implantation des radars.

Les conclusions et les recommandations du rapport sont pour l'essentiel en phase avec les recommandations de l'ACA en matière de sécurité routière, de mobilité durable pour tous, d'infrastructures routières et de véhicules, qui sont compilées dans notre dossier « Objectif mobilité pour tous » décliné depuis peu en version web avec le site objectifmobilitetoutous.fr

Le rapport note que « les radars, s'ils ont sûrement contribué à rendre les routes plus sûres, leur valeur ajoutée dans ce domaine tend à plafonner voire à décliner ».

Il rappelle par ailleurs l'exigence d'une meilleure « **traçabilité de l'utilisation des recettes des amendes** et l'impératif de **faire coïncider l'emplacement des radars avec la carte de l'accidentalité** ».

Il souligne aussi que le **développement des radars mobiles** (embarqués à bord de véhicules conduits par des prestataires privés) devra être **rigoureusement encadré** et que les contrôles devront prioritairement viser le réseau secondaire, c'est-à-dire le plus accidentogène.

Le rapport met aussi en avant la nécessité d'un **continuum éducatif** et d'une lutte renforcée contre les autres causes d'accidents comme l'alcool, les stupéfiants, l'inattention, les distracteurs, la somnolence...

Un audit annuel des routes et le recensement des obstacles verticaux sont également jugés nécessaires pour lutter contre l'insécurité routière comme cela avait déjà été évoqué dans un récent rapport d'information sénatorial de la commission de l'aménagement du territoire et du développement durable concernant l'état du réseau routier.

Enfin, le rapport note que la sécurité routière va faire face à **2 défis majeurs** : le **vieillessement des conducteurs** dont la mobilité doit être maintenue « en évitant toute mesure qui pourrait être stigmatisante » et le **développement des voitures autonomes**, dont le développement rapide pourrait « rendre le débat sur les radars obsolète » et qui suppose de repenser nos infrastructures et notre droit.

Voir notre site objectifmobilitetoutous.fr

[Lire le rapport du Sénat](#)